

Triple articulation de la langue et articulation herméneutique du langage¹

Quand De l'essence double du langage réinterprète les textes saussuriens

Simon BOUQUET
Université Paris Ouest Nanterre

Résumé : Le manuscrit retrouvé de *l'Essence double du langage* met en lumière deux aspects méconnus de la pensée de Saussure. On y découvre une théorie intégralement sémiotique de la langue, permettant de concevoir cette dernière comme une triple articulation des paliers phonémique, morphémique et syntaxique. Cette même conception sémiotique se laisse étendre au langage : elle permet également de penser l'articulation - qu'on peut dire *herméneutique* - de la langue à la parole.

Mots-clés : Saussure, néosaussurisme, unités, triple articulation, phonème, morphème, syntaxe, sémiotique, herméneutique

1. Un état des lieux

La révolution du *Cours de linguistique générale* tient à la formulation d'un programme épistémologique novateur, sur la base duquel Ferdinand de Saussure a été reconnu comme le père de la linguistique moderne : la phonologie de la première moitié du XX^e siècle, puis un structuralisme linguistique étendu au domaine du sens sont, entre autres, les fruits de ce programme. Mais Saussure n'est pas l'auteur du *Cours*, et ce livre, quelle qu'ait été son importance, a dénaturé le projet authentique du linguiste genevois sur des points essentiels, ainsi qu'en témoigne le double corpus saussurien des écrits autographes et des cahiers d'étudiants (corpus désigné ci-après par l'expression *textes originaux*). Il s'ensuit que ce projet authentique mal identifié aura été incomplètement mis en œuvre. Corollairement, la revendication post-structuraliste d'un changement de paradigme en science du langage – « Depuis le développement de la grammaire générative, la problématique du signe ne joue plus qu'un rôle marginal dans les théories linguistiques *stricto sensu* », écrivent Ducrot et Schaeffer dans leur *Nouveau Dictionnaire des Sciences du langage* – apparaît quelque peu problématique².

Dans la conjoncture des idées linguistiques de la fin du XX^e siècle, l'effacement progressif du paradigme saussurien aura été lourd de conséquences : on peut soutenir que cet effacement a concouru à priver la linguistique d'une épistémologie propre. En effet, si, regardant ses critères de scientificité, l'épistémologie de Saussure prend la forme d'une épistémologie commune – autrement dit : d'une épistémologie pouvant répondre à la qualification de « galiléenne »³ –, elle n'en définit pas moins les objets parfaitement spécifiques d'un domaine de science unifié, dont elle gage l'heuristique, et de l'évolution duquel elle fournit une grille de compréhension. Or, à cet égard, l'épistémologie saussurienne n'a été remplacée par aucune autre : la vogue du pluriel

¹ Paru dans *Arena Romanistica*, 12, 2013, pp. 86-103. « De l'essence double du langage et le renouveau du saussurisme » Numéro spécial à l'occasion du centenaire de la mort de Ferdinand de Saussure (1857–1913). J'ai plaisir à remercier François Rastier pour ses critiques opportunes – tout autant qu'à reconnaître ma dette envers sa réflexion pionnière conjuguant perspective herméneutique et linguistique différentielle.

² Cf. l'auteur, « La grammaire générative décrit-elle la dimension syntaxique d'une sémiotique saussurienne ? *Avatars du 'signe linguistique', de Saussure à Chomsky* », à paraître.

³ Cf. mon *Introduction à la lecture de Saussure*, Paris, Payot, 1997.

académique *sciences du langage* s'avère plutôt, en l'occurrence, le cache-misère d'une absence d'épistémologie. De fait, la justification de scientificité en linguistique s'est transmuée, de manière passablement régressive, en une série d'inféodations réductionnistes – inféodations à des logiques, à des ontologies, et, surtout, à des psychologies ou des (neuro)sciences dites *cognitives* – à l'aune desquelles la cohérence, en termes d'objet et de méthode, d'une *linguistique en elle-même* se perd, et le rapport même de la science du langage aux sciences connexes s'amollit. Tout particulièrement, ces réductionnismes interdisent à la linguistique de construire un dialogue fécond avec les sciences sociales et les sciences de la culture.

Par une cruelle ironie du sort, tandis que l'épistémologie saussurienne perdait son statut de paradigme commun en linguistique, les textes saussuriens authentiques accédaient au statut d'objet de publication – peine perdue jusqu'à ce jour, puisque ni ces textes ni leur commentaire n'auront eu, dans la seconde moitié du XX^e siècle, la moindre influence sur l'évolution de la science du langage ; et si l'on fait l'hypothèse qu'ils contiennent le germe d'un renouveau épistémologique, force est d'admettre que celui-ci est demeuré virtuel.

Pourtant, en ce début de XXI^e siècle, un événement bouleverse la donne du corpus saussurien. Alors que les textes originaux, quant aux manuscrits de Saussure, n'offraient jusqu'à présent que des bribes de réflexion passablement disparates, un autographe qu'on croyait définitivement perdu – le brouillon consistant d'un « livre sur la linguistique générale » – a surgi des placards poussiéreux où il resté était enfermé depuis près de cent ans. À la lumière de cet écrit (*De l'essence double du langage*, publié dans les *Écrits de linguistique générale* en 2002) l'ensemble du corpus des textes originaux peut être relu et réinterprété. Et cette réinterprétation permet de définir plus précisément ce qu'il est pas exagéré de tenir aujourd'hui pour une seconde révolution saussurienne en linguistique générale.

De cette relecture, on ne proposera pas ici un guide, ni même un aperçu global. On se bornera à l'illustrer, à propos d'une question qui n'est pas sans importance pour l'épistémologie programmatique saussurienne dans la mesure où cette dernière se fonde sur une conception sémiotique : la question des unités sémiotiques et de leur typologie. Cette question, restant largement irrésolue dans les textes originaux, est éclairée de façon aussi inattendue que déterminante, ainsi qu'on le verra, par le manuscrit *De l'essence double du langage*. Et cet éclairage, on le montrera, permet de réinterpréter l'ensemble du corpus saussurien, tant au plan de son épistémologie d'une linguistique de la langue qu'au plan de son projet d'articuler une linguistique de la langue et une linguistique de la parole.

2. La question irrésolue d'une typologie sémiotique

2.1. *Les unités sémiotiques dans les textes originaux, hormis De l'essence double du langage*

Tout au long des vingt ans sur lesquelles elle s'étend, la réflexion de linguistique générale dont témoignent les textes originaux soutient une thèse énoncée dès les années 1890 sous cette forme lapidaire :

Le fait le plus capital de la langue est qu'elle comporte des divisions, des unités délimitables⁴.

⁴ CLG/E 1.242.1753 – Les renvois aux textes originaux sont donnés selon les éditions et l'apparat critique définis dans mon *Introduction...*, *op. cit.* (p. 11-16).

Cette thèse, Saussure la réaffirmera jusque dans les dernières semaines de son troisième cours genevois de linguistique générale – par exemple, en mai 1911, lors d'un entretien privé avec son étudiant Léopold Gautier :

Ce qui est essentiel, c'est le problème des unités.

Du caractère central de la notion d'« unité linguistique » pour la conception de l'objet épistémologique saussurien, témoignent nombre de formulations dans les leçons et les écrits – comme celle-ci, précise et radicale :

(...) ces unités existent et *c'est leur jeu qui fait la langue* : nous sentons qu'*elles constituent tout le système*.⁵

Ou encore cette autre :

Le problème des unités n'est pas foncièrement différent de l'étude des phénomènes.⁶

Ceci étant, l'objet dit *unité linguistique* n'en est pas moins envisagé comme une réalité cachée ; d'une part, parce qu'il n'est pas directement accessible à la conscience des sujets parlants :

La langue nous frappe comme ne présentant pas des unités concrètes saisissables de prime abord.⁷

d'autre part, parce que, corrélativement, il n'est pas adéquatement décrit en tant que tel :

On ne peut pas dire que [la linguistique] s'en soit rendu compte, car elle n'a fait que discuter sur des unités mal définies.⁸

Aussi le dévoilement de cette réalité cachée se confondra-t-il avec l'avènement nécessaire d'une nouvelle scientificité en linguistique, dont Saussure entend énoncer le programme :

La linguistique aurait pour tâche de délimiter quelles sont réellement ces unités. (...) Non seulement cette détermination des unités est sa tâche la plus pressante, mais c'est presque sa tâche toute entière.⁹

Que ces unités soient *sémiotiques* – c'est-à-dire que leur existence, posée au fondement du projet de cette scientificité nouvelle, soit conçue comme indissociable du postulat selon lequel l'essence de la langue est d'être un système de signes – c'est ce qu'affirment sans ambiguïté les leçons genevoises en rappelant que lesdites unités ne peuvent être appréhendées que comme l'union indissociable d'un signifiant et d'un signifié :

La signification seule permet de délimiter les unités.¹⁰

Pour établir des unités linguistiques, il faut contrôler si le concept est d'accord avec la division.¹¹

Or, si elles sont clairement définies comme des entités dites *signes* – possédant comme telles une dimension irréductible – les unités linguistiques rebaptisées ici *unités sémiotiques* ne font, dans

⁵ CLG/E 1.242.1753 (souligné dans le manuscrit).

⁶ CLG/E 1.412.2735, cours de 1908-1909.

⁷ CLG/E 1.242.1753, cours de 1908-1909.

⁸ CLG/E 1.234.1703, cours de 1908-1909.

⁹ CLG/E 1.234.1703, cours de 1908-1909.

¹⁰ CLG/E 1.248.1802, cours de 1908-1909.

¹¹ CLG/E 1.235.1711, cours de 1910-1911.

les textes originaux publiés avant *L'essence double*, l'objet d'aucune typologie générale explicite. Est-ce parce qu'une telle typologie serait vouée à retrouver tout naturellement les divisions traditionnelles des grammaires ? L'hypothèse n'est guère satisfaisante, car Saussure, au nom de la linguistique dont il défend le programme, conteste précisément ces divisions traditionnelles. Bref, alors même que des exemples d'unités sont donnés en abondance dans les notes d'étudiants et les écrits du linguiste, on doit – ou plus exactement : on devait, jusqu'à l'apparition du manuscrit *De l'essence double du langage* – se borner à cette constatation : ces textes laissent irrésolue la question générale d'une typologie des unités sémiotiques.

Avant d'examiner comment *L'essence double* vient, sur ce point, changer la donne du corpus saussurien et renouveler son interprétation d'ensemble, il n'est pas inutile de rappeler certains caractères de la notion de « valeur » – clé de voûte de la conception saussurienne du signe linguistique – pouvant être rapportés à la notion d'« unité ».

2.2. Valeur et unités sémiotiques

Trois caractérisations attachées à la notion de « valeur » permettront de mieux informer l'examen de la question typologique relative aux unités sémiotiques.

2.2.1. Les unités linguistiques caractérisées comme valeurs

Ce qui fonde la notion de « valeur » dans le programme épistémologique saussurien, c'est que celui-ci définit le signe linguistique comme « un objet de nature concrète bien que purement spirituel »¹². Ce postulat permet d'imaginer un point de vue – dit *synchronique* – considérant la présence simultanée, dans l'esprit du locuteur d'une langue, de tous les signes de ladite langue. Ce point de vue autorise à son tour la théorie qui confère à la sémiotique saussurienne son originalité foncière : la théorie d'une *valeur purement différentielle* du signe linguistique. Or, dans la perspective de cette théorie, il n'y a pas de distinction, comme le proclament les cours de 1908-1909 et de 1910-1911, entre valeur et unité :

Le rôle caractéristique du langage vis-à-vis de la pensée, ce n'est pas d'être un moyen phonique matériel, mais c'est de créer un milieu intermédiaire de telle nature que le compromis entre la pensée et le son aboutit d'une façon inévitable à des unités particulières.¹³

Pas de distinction entre ces cinq termes : *valeur – identité – unité – réalité – élément concret* (tout cela : *linguistique*).¹⁴

Cette théorie implique en outre que les unités sémiotiques pourront faire l'objet, en tant que valeurs purement différentielles, d'une littéralisation algébrique – autrement dit : d'une écriture rendant compte, *stricto sensu*, de leur différentialité (dite encore *négativité*, ou *oppositivité*).

2.2.2. Caractérisation sémiotique des unités (ou valeurs) du signifiant

Les critères fondateurs de la théorie de la valeur (*objet d'esprit = point de vue synchronique = différentialité = littéralisation algébrique*) sont appliqués aux unités de signifiant, c'est-à-dire notamment aux unités minimales dites *phonèmes* dans la terminologie contemporaine. Ces unités doivent en effet être considérées, selon le cours de 1907, « dans leurs éléments de

¹² CLG/E 1.44.263, cours de 1910-1911.

¹³ CLG/E 1.250.1814, cours de 1908-1909 – Cf. aussi, ce même cours : « C'est la signification qui crée l'unité, (l'unité) n'existe pas avant : ce ne sont pas les unités qui sont là pour recevoir une signification. » (CLG/E 1.240.1737, cours de 1908-1909).

¹⁴ CLG/E 1.248.1803, cours de 1910-1911.

différenciation », lesquels reposent sur des « facteurs négatifs »¹⁵ – autrement dit : psychiques, synchroniques et différentiels –, Saussure parlant, à leur propos, de « phonétique sémiologique »¹⁶. Quant au fait qu'elles peuvent et doivent faire l'objet d'une écriture littéralisée, le même cours de 1907 l'affirme également : chacune de ces unités « pourra être catalogué(e) une fois pour toutes par un numéro représentant une valeur quelconque, pourvu qu'elle ne se confonde pas avec celle des autres numéros »¹⁷.

Ceci étant, ces unités non porteuses de sens – dites de *seconde articulation* dans la terminologie courante due à André Martinet – peuvent-elles être considérées comme ressortissant à un type particulier de signe ? Pour une réponse explicite à cette question, il faudra attendre l'apparition du manuscrit *De l'essence double du langage*.

2.2.3. Dualité fondamentale des unités (ou valeurs) du signifié

Au plan du signifié, la théorie saussurienne postule une dualité fondamentale quant au concept de « valeur » – une dualité qui, dès lors qu'on pose l'absence de distinction entre unité et valeur, semble bien devoir aussi fonder, par définition, une typologie des unités. Cette dualité de la valeur, fort mal reflétée par le *Cours de linguistique générale*¹⁸, est développée en juin et juillet 1911 par les dernières leçons genevoises. Dans ces leçons, le professeur définit en effet la valeur linguistique comme procédant de « deux sphères », dont chacune est « génératrice d'un ordre de valeur »¹⁹ :

1. la sphère de la coordination syntagmatique (ou de) l'assemblage *in praesentia*
2. la sphère de la coordination associative (ou de) l'assemblage *in absentia*²⁰

Et il précise :

Quel que soit l'ordre des rapports où il fonctionne (et il est appelé à fonctionner dans les deux), un mot se trouve toujours avant tout membre d'un système (...) tantôt dans l'un des ordres de rapports, tantôt dans l'autre ordre de rapports. Cela va être une chose à considérer pour ce qui constitue la valeur.²¹

Par ailleurs, Saussure soutient que les unités linguistiques, tout en étant des « éléments concrets », incluent des « entités abstraites de la langue » (ce qui n'est qu'un paradoxe terminologique de surface²²) – lesquelles se rapportent au phénomène de la valeur *in praesentia* et sont illustrées par des exemples de syntagmation.

Relativement aux unités dites traditionnellement de première articulation, l'« ordre de valeur » qu'est la relation sémiotique *in praesentia* circonscrit-il, à proprement parler, un type particulier de signe ? De nouveau, on ne trouve pas de réponse explicite à cette question dans les textes originaux. En revanche, cette fois encore, la réponse est donnée par *L'essence double*.

¹⁵ CLG/E 1.110.787, cours de 1907.

¹⁶ Ms. Har. CFS 26, 1969, p. 13.

¹⁷ CLG/E 1.496.3179.

¹⁸ Cf. mon *Introduction...*, *op. cit.*, IV^o partie, ch. IV.

¹⁹ CLG/E 1.257/276.1851/1981.

²⁰ CLG/E 1.279/292.1990/2060.

²¹ CLG/E 1.251.1816 – L'unité donnée ici en exemple – le « mot », concept au statut théorique incertain – l'est par simplification pédagogique : de fait, c'est un principe général qui est posé.

²² Cf. mon *Introduction...*, *op. cit.*, p. 301-306 – À propos du problème des « entités abstraites de la langue », il dira : « C'est un domaine des plus difficiles à explorer. Nous ne voyons ici que des rayons et non la clarté complète » (CLG/E 1.309.2165-2166). Il ne semble pas abusif de tenir le programme de la grammaire générative pour une contribution significative à l'éclairage de ce domaine précis.

3. Interprétation du corpus saussurien par *L'essence double* : la triple articulation de la langue

3.1. Une typologie de « toute espèce de signe existant dans le langage »

Dans la perspective des caractérisations de la notion de « valeur » qu'on vient de rappeler, un passage du manuscrit *De l'essence double du langage* (10a *De l'essence, etc. [Perspective instantanée et phonétique. État]*) formule sans ambiguïté une typologie des unités sémiotiques absente des autres textes originaux.

Le contexte de ce passage est la réaffirmation de la thèse, fondatrice de la notion de « valeur », selon laquelle la « perspective instantanée » – en d'autres termes : le point de vue synchronique – permet d'établir la nature différentielle du fait sémiotique. Après avoir exemplifié cette thèse par l'opposition morphologique *lupus/lupum* et par l'opposition syntaxique *tu es/es-tu*, Saussure écrit :

Toute espèce de signe existant dans le langage (1° le signe VOCAL de tout ordre, signe complet tel qu'un mot, ou un pronom, signe complémentaire comme un suffixe ou une racine, signe dénué de toute signification complète ni complémentaire comme un "son" déterminé de langue ; ou [2°] signe non vocal comme « le fait de placer tel signe devant tel autre ») a une valeur *purement* par conséquent non positive, mais au contraire essentiellement, éternellement NÉGATIVE.²³

L'énumération figurant ici entre parenthèses dessine à l'évidence, répondant aux propriétés de la notion de « valeur » qu'on a mentionnées, une typologie fonctionnelle des signes de langue – par *typologie fonctionnelle*, on entendra : une classification liée à la fonction tenue par ces signes au regard de leur compositionnalité²⁴.

Ainsi tracée en quelques lignes dans *L'essence double*, cette typologie suffit à réinterpréter l'ensemble des textes saussuriens. C'est ce qu'on va montrer en formulant, dans une terminologie et une conceptualité contemporaines, quelques principes ou définitions concordant avec cette réinterprétation.

3.2. Typologie fonctionnelle des unités minimales

La langue comprend trois types fonctionnels de signes, auxquels correspondent trois types d'unités minimales :

1° *Le phonème, unité minimale du signe phonémique*

De l'unité minimale de ce premier type sémiotique – désigné par Saussure comme celui d'un « signe vocal dénué de toute signification complète ni complémentaire comme un "son" déterminé de langue » – la caractérisation distinctive suivante peut être donnée dans des termes contemporains :

²³ *Écrits de linguistique générale* (Paris, Gallimard, 2002 ; ci-après *ELG*), *De l'essence double du langage*, p. 48 (soulignement et capitales de Saussure).

²⁴ À cette perspective d'une *typologie fonctionnelle*, s'oppose, par exemple, celle d'une *typologie naturelle* fondée sur la nature du lien (par exemple, en termes peirciens : iconique, indexical ou symbolique) unissant le signifiant et le signifié d'un signe. La typologie naturelle peircienne rend compte, par exemple, de la détermination sémiotique des faits d'iconicité dans le langage, mais aussi de faits d'indexicalité comme l'anaphore et la deixis.

Le critère typologique distinctif du phonème est que son signifié est la simple désignation, en elle-même et pour elle-même, de la valeur différentielle de son propre signifiant²⁵.

2° Le morphème, unité minimale du signe morphémique

L'unité minimale de ce second type sémiotique – « signe complet tel qu'un mot, ou un pronom, signe complémentaire comme un suffixe ou une racine » selon *L'essence double*²⁶ – se laisse caractériser ainsi dans des termes contemporains :

Le critère typologique distinctif du morphème est que son signifié est une valeur relevant d'un système distinct de celui de son signifiant – en l'occurrence : le système différentiel des morphèmes d'une langue.

3° La position syntaxique non décomposable, unité minimale du signe syntaxique

L'unité minimale de ce troisième type de signe – « valeur *in praesentia* » ou « signe non vocal comme “le fait de placer tel signe devant tel autre” » selon les termes de Saussure – pourra être caractérisé ainsi dans la terminologie linguistique d'aujourd'hui :

Le critère typologique distinctif de la position syntaxique non décomposable est que son signifié est un « sens » attaché à un signifiant de nature géométrique²⁷ – en d'autres termes : une position, située dans un espace linéaire relativement à d'autres positions, et à laquelle se trouvent associées des propriétés catégorielles et hiérarchiques²⁸.

Or, postuler ainsi, sur une base compositionnelle, la triplicité typologique des unités sémiotiques de langue, c'est, du même coup, mettre en évidence le mécanisme de la compositionnalité impliquée par cette typologie.

3.3. Compositionnalité sémiotique et triple articulation de la langue

Le mécanisme de la compositionnalité sémiotique de la langue, déterminé par la linéarité des signifiants (dite encore par Saussure *unispatialité*), conjugue deux modes de composition :

1° Composition interne à chacun des trois types sémiotiques

²⁵ Le critère distinctif exclusif défini ici peut être dit *d'autonymie phonémique*. C'est celui du fonctionnement ordinaire de ce type de signe. Le signe phonémique peut, dans un fonctionnement non ordinaire (cas de sémantisme iconique), déroger à l'exclusivité de ce critère.

²⁶ Cf. aussi : « Il n'y a point de morphologie hors du sens. (...) Il y a (...) encore bien moins à nos yeux une *sémantique* hors de la forme » (*ELG, Anciens Item*, p. 108, souligné par Saussure) et « Définition : la morphologie est la science qui traite des unités de son, correspondant à une partie de l'idée, et du groupement de ces unités. (...) Le vrai nom de la morphologie serait : la théorie des signes et non des formes » (*ELG, Morphologie*, p. 182).

²⁷ Le signifié syntaxique peut être regardé, quant à sa nature, comme étant uni par un lien de ressemblance à son signifiant : c'est la position de logiciens comme Boole et Peirce qui caractérisent le signe syntaxique comme iconique. – La notion de « position », en linguistique, indissociablement géométrie et nature catégorielle.

²⁸ La réflexion épistémologique proposée par J.-C. Milner dans son *Introduction à une science du langage* (Paris, Seuil, 1985) cerne la nature de ce signe positionnel, dont la syntaxe de Chomsky a permis de mieux comprendre le fonctionnement. – Si la pensée épistémologique authentique de Saussure n'avait été éclipsée par l'ombre monumentale du *Cours de linguistique générale*, cette avancée capitale, mais domaniale, qu'est la théorie syntaxique chomskyenne aurait pu être pensée dans un programme plus vaste – saussurien – de la science du langage, articulant linguistique de la langue et linguistique de la parole. (Saussure avait d'ailleurs prédit l'avènement d'une telle syntaxe – littéralisée, formalisée et réfutable – et il la désigne expressément, ainsi qu'on l'a vu, comme un sous-domaine d'une sémiotique de la langue). Les erreurs et les contresens du *Cours* ont permis, tout au contraire, d'accréditer l'idée illusoire d'une discontinuité épistémologique entre Saussure et Chomsky.

Les unités minimales de chaque type sémiotique (phonèmes, morphèmes, positions syntaxiques minimales) se composent dans des plexus de même type sémiotique (plexus phonémiques, plexus morphémiques, plexus syntaxiques).

Ces plexus, résultant de la composition interne à chacun des trois types, satisfont aux critères distinctifs desdits types : au palier phonémique, l'unité « phonème » se compose dans des plexus (successivement syllabiques et polysyllabiques) dont le signifié demeure la désignation d'une valeur phonologique complexe ; au palier morphémique, l'unité « morphème » se compose dans des plexus morphémiques, lesquels demeurent des valeurs (complexes) d'un système différentiel *in absentia* ; au palier syntaxique, le concept chomskyen de « fusion » décrit adéquatement une semblable composition complexe quant à des valeurs positionnelles – la récursivité syntaxique étant elle-même un avatar de cette composition. Qui plus est, la compositionnalité peut être qualifiée à ces trois paliers, par néologisme, d'*homomorphe* : conséquence de la linéarité des signifiants, elle ressortit à une analyse similaire en constituants immédiats représentable par une arborescence.

2° Composition des trois types sémiotiques entre eux

La composition maximale des unités sémiotiques dans des plexus de même type sémiotique a pour but de constituer l'unité minimale d'un type sémiotique distinct.

La finalité de la composition interne à un type sémiotique peut être vue comme de former l'unité minimale d'un autre type sémiotique. En d'autres termes : un plexus, produit par composition interne à un type fonctionnel sémiotique, pourra être considéré comme maximal lorsque sa résultante coïncidera avec l'unité minimale d'un signe de type fonctionnel distinct. Ainsi, la composition phonémique (composition non générative, c'est-à-dire figée dans un état de langue, et ne pouvant faire l'objet d'aucune récursivité) a-t-elle pour finalité de constituer l'unité minimale d'un signe morphémique. À son tour, la composition morphémique (également non générative, c'est-à-dire figée, et non récursive²⁹) a pour finalité de constituer l'unité minimale d'un signe syntaxique. Enfin, la composition syntaxique (générative et récursive) revient nécessairement, par le jeu de son principe fonctionnel dit *fusion* dans la terminologie chomskyenne, à la constitution d'une unité maximale³⁰. À chacun de ces trois paliers de composition, il y a lieu en outre de considérer un effet de rétroaction exercé sur les unités par leur *télos* d'un plexus maximal – ce dernier étant identifiable, on l'a vu, comme l'unité minimale d'un type sémiotique distinct. Ce triple emboîtement de plexus, fondé sur des caractéristiques distinctives clairement tranchées, est propre à rationaliser les divisions grammaticales. Il permet de postuler une *triple articulation de la langue* – plus satisfaisante que la « double articulation du langage » communément évoquée, et apparaissant en l'occurrence comme une définition générale du phénomène pouvant être nommé *langue* :

Toute séquence de langage interprétée peut être exhaustivement analysée, du point de vue d'une sémiotique de la langue, comme la composition successive – ou triple articulation – de phonèmes, de morphèmes et de positions syntaxiques.

²⁹ Il convient de distinguer radicalement, quant à la compositionnalité sémiotique, d'une part la « syntagmation générative » (c'est-à-dire : génératrice de séquences linguistiques) de la syntaxe et, d'autre part, la « syntagmation figée » appartenant au lexique d'une langue (que cette dernière demeure, dans sa lexicalisation, sensible ou non aux locuteurs, et quelle que soit la régularité observée à son propos).

³⁰ L'unité « phrase syntaxique » notée S (ou S^{''} dans la théorie dite *X-barre*) peut être regardée comme la limite ultime du fait sémiotique consistant pouvant être théorisé sous le nom de *syntaxe* (et comme le seul objet de la syntaxe générative).

La présente théorie de la compositionnalité sémiotique et de la triple articulation de la langue témoigne *in fine* de la puissance descriptive du concept saussurien de « signe ». Ce concept, unifiant et distinguant simultanément les objets de la linguistique, confère sa radicalité au concept de « langue » – la langue pouvant non seulement être conçue comme un système de signes, mais pouvant être *exclusivement, exhaustivement, conçue comme telle* : les signes, dit Saussure, « constituent tout le système », « c'est leur jeu qui fait la langue ». C'est sur ce fondement objectif que – les signes de langue étant par ailleurs caractérisés comme différentiels et littéralisés selon cette caractéristique – le programme épistémologique saussurien peut s'avérer celui d'une science galiléenne³¹.

4. Extension de l'interprétation du corpus saussurien : Particulation herméneutique du langage³²

4.1. L'essence double de la linguistique

Si la spécificité d'une linguistique de la langue est mise en évidence par l'interprétation du corpus saussurien relativement à la question des unités sémiotiques, il reste un autre enjeu, plus essentiel encore, d'une relecture contemporaine de Saussure : la clarification de la complémentarité d'une linguistique de la langue et d'une linguistique de la parole³³. En effet, loin de confirmer le projet apocryphe, clamé par le *Cours*, d'une « science de la langue en elle-même et pour elle-même », les leçons et les écrits tracent le programme, diamétralement opposé, d'une linguistique définie d'entrée comme duelle :

[La linguistique] comporte deux parties, l'une qui est plus près de la *langue*, dépôt passif, l'autre qui est plus près de la *parole*, force active et origine véritable des phénomènes qui s'aperçoivent ensuite peu à peu dans l'autre moitié du langage.³⁴

Pour autant, ce programme d'une linguistique duelle n'est pas précisé par les textes originaux – à l'exception du manuscrit *De l'essence double du langage* –, si ce n'est sous la forme d'une indication méthodologique énoncée à plusieurs reprises dans les leçons genevoises :

La langue représentant une unité satisfaisante pour l'esprit, on peut donner à cette unité la place prééminente dans l'ensemble des faits de langage, comprendre les autres choses comme subordonnées. La langue sera le centre, le reste en dépendra. Et ainsi on aura introduit un ordre intérieur dans les choses qui concernent le langage³⁵.

³¹ Aussi est-il passablement troublant que ce soit précisément une linguistique *sémiotique* que dénigre la doxa reflétée dans le *Nouveau Dictionnaire des Sciences du langage* cité en introduction.

³² Pour une analyse plus détaillée de ce programme épistémologique, cf. l'auteur, « Principes d'une linguistique de l'interprétation. Une épistémologie néosaussurienne », in *L'apport des manuscrits de Ferdinand de Saussure, Langages*, n° 185, 2012.

³³ Parmi les rares linguistes reconnaissant cet enjeu et son importance, on pourra lire : Jean-Paul Bronckart, « L'œuvre saussurienne et les sciences de l'homme », in : J.-P. Bronckart, E. Bulea & C. Bota (Eds.), *Le projet de Ferdinand de Saussure*, Genève, Librairie Droz, 2010 et François Rastier, « Saussure au futur : écrits retrouvés et nouvelles réceptions. □ Introduction à une relecture de Saussure », *Texto !* (Revue électronique de l'Institut Ferdinand de Saussure), 2006.

³⁴ *ELG, Rapport sur la création d'une chaire de stylistique*, p. 273 (soulignement de Saussure). Ce texte, datant de 1912, est extrait du dernier écrit de Saussure sur la linguistique générale.

³⁵ CLG/E 1.31-32.156-166, cours de 1910-1911. Cf. aussi : « N'est-il pas excessif de voir dans la langue la partie essentielle, primordiale du langage ? Les autres phénomènes prennent presque d'eux-mêmes une place subordonnée et arrivent à se classer d'une façon dictée par des considérations même non linguistiques. » (CLG/E 1.52-56.1325-343, cours de 1910-1911).□

C'est en choisissant la langue comme centre et point de départ qu'on a la meilleure plate-forme pour aller aux autres éléments du langage³⁶.

Comment comprendre le rôle de « plate-forme » assigné à la linguistique de la langue ? Et comment interpréter cet apparent paradoxe : alors que la parole est pour Saussure « l'origine véritable des phénomènes », c'est la langue qui est vue comme le « point de départ » méthodologique pour analyser lesdits phénomènes ?

De telles questions peuvent, aujourd'hui, recevoir une réponse sur la foi de *L'essence double* – et tout particulièrement à la lumière de cette équation :

Sémiologie = morphologie, grammaire, syntaxe, synonymie, rhétorique, stylistique, lexicologie, etc., *le tout étant inséparable*.³⁷

En effet, la thèse exprimée sous cette forme lapidaire enveloppe deux principes épistémologiques quant au programme d'une linguistique duelle, qui peuvent être explicités :

1° Principe d'inséparabilité

La linguistique de la langue (s'attachant à des objets désignés traditionnellement comme ceux de la morphologie, de la grammaire, de la syntaxe, de la synonymie, de la lexicologie, etc.) *et la linguistique de la parole* (dont les objets sont ceux de la rhétorique, de la stylistique, etc.) *devront être considérées comme inséparables l'une de l'autre*. En d'autres termes, la linguistique duelle projetée par Saussure ne se bornera pas à distinguer dans la langue et dans la parole deux ordres de phénomènes : la visée descriptive de cette linguistique consistera à *intégrer réciproquement ces deux ordres*. Aussi, les critères de scientificité de cette linguistique duelle – tant le critère de la littéralisation de ses objets, que les critères régissant la formalisation et la réfutabilité de ses lois – devront-ils être adéquats à cette visée descriptive.

2° Principe de sémiotité

C'est en considérant simultanément et semblablement les objets de langue et les objets de parole comme sémiotiques qu'une linguistique duelle satisfera au réquisit d'inséparabilité. En effet, ce qu'implique l'équation « Sémiologie = (...) »³⁸ posée par *L'essence double*, c'est que la caractérisation comme sémiotiques des objets analysés par la linguistique duelle ne se limitera pas à l'ordre de la langue – ordre dans lequel cette caractérisation est fermement établie par le principe de la triple articulation – mais qu'elle s'étendra à l'ordre de la parole (« Sémiologie = (...) rhétorique, stylistique, etc. (...) »). Dès lors, l'objet ainsi caractérisé par la linguistique de la parole pourra relever d'une littéralisation différentielle – et, sur cette base, l'épistémologie d'une linguistique duelle pourra lier inséparablement l'analyse de la langue et l'analyse de la parole dans l'écriture de lois formelles articulant la littéralisation différentielle des objets spécifiques de chacun de ces deux ordres.

Les deux principes épistémologiques qu'on vient d'examiner soulèvent, sans la résoudre, une double question : (a) quels seront les types de signes attachés à l'ordre de la parole ? et (b) selon quel critère ces signes de parole se laisseront-ils articuler aux signes de langue ?

³⁶ CLG/E 1.52.321, cours de 1910-1911

³⁷ ELG, *De l'essence double du langage*, p. 45 (soulignement de Saussure)

³⁸ Saussure désigne la science des signes dite ici *sémiotique* par le vocable de *sémiologie*, auquel il préfère parfois celui de *signologie*.

Or, à cette double question, la matière d'une réponse consistante est fournie, comme on va le voir, par un principe cardinal de la tradition herméneutique : le principe de *la détermination du local par le global*.

4.2. *Signe global et articulation herméneutique du langage*

Mettre en correspondance, d'une part, les principes d'inséparabilité et de sémiotité postulés par *L'essence double* et, d'autre part, le principe herméneutique de la détermination du local par le global³⁹ est un geste qui a pour conséquence d'autoriser une extension significative de l'interprétation du corpus saussurien. En effet, ce geste autorise de poser l'existence d'un objet sémiotique, pouvant être nommé *signe global*, qui sera défini (a) comme un signe d'empan supérieur à celui de la triple articulation de la langue et (b) comme un signe n'obéissant pas à la logique compositionnelle de ladite triple articulation, en cela, précisément, qu'il ressortit à la logique de la détermination du local par le global. En d'autres termes, ce signe global répondra, en tant que tel, de la totalité d'une séquence de langage analysée (quelle que soit la dimension et quelle que soit la nature de cette séquence) et jouera un rôle d'*interprétant* vis-à-vis des unités et des plexus sémiotiques de langue. Une telle définition revient bien à postuler, comme spécifique d'une linguistique de la parole, une *articulation herméneutique du langage*, complémentaire du principe compositionnel de la triple articulation de la langue :

Toute séquence de langage interprétée peut être analysée comme la détermination de valeurs de ses signes de langue ou signes locaux (phonèmes, morphèmes, positions syntaxiques) par une (ou des) valeur(s) du signe de parole ou signe global auquel cette séquence peut être assimilée.

Ce principe théorique, qu'on peut nommer *principe d'herméneuticité*, étant posé, un principe méthodologique se laisse décliner sur son fondement, gageant la scientificité ambitionnée par Saussure – c'est-à-dire : énonçant des critères de littéralisation, de formalisation et de réfutabilité propres à sous-tendre adéquatement les lois d'une linguistique duelle :

Le sens d'une quelconque séquence de langage (SL) pourra être décrit par des lois corrélant un trait différentiel du signifié global⁴⁰ de cette séquence avec un (ou plusieurs) trait(s) différentiel(s) du signifié d'un (ou de plusieurs) de ses signes de langue locaux. La littéralisation différentielle sera cautionnée par la comparaison de la séquence analysée (SL) avec une séquence homonyme (SL') dont le signifié global, tout comme les signifiés locaux, seront décrits par des grammaires dans lesquelles ce signifié global et ces signifiés locaux s'opposeront à ceux de la séquence (SL)⁴¹. La réfutabilité des lois de corrélation, quant à elle, sera garantie par un « jugement de sémantité » attestant la différence de sens entre la séquence (SL) et de la séquence (SL')⁴².

³⁹ La tradition herméneutique désignée ici est celle de Schleiermacher. On opère, à son endroit, une réduction méthodologique au regard de ce qui est dénommé depuis Dilthey *cerce herméneutique* : tant en limitant la notion de « global » à une séquence de langage analysée, qu'en ne prenant pas en compte la détermination du global par le local : dans cette perspective, les domaines saussuriens de la langue, d'une part, et de la parole, d'autre part, correspondent assez précisément à ce que Schleiermacher nomme d'une part *interprétation grammaticale*, et d'autre part *interprétation technique* (ou *interprétation psychologique*).

⁴⁰ Les traits de signifié global pourront éventuellement être rattachés à des champs conceptuels familiers à diverses approches d'analyse textuelle ou discursive, mais souffrant d'un certain déficit épistémologique : *discours, type, mode, genre, champ générique, sous-genre, registre, domaine, niveau, isotopie, thème*, etc. – Ces traits de signifié global pourront par définition un niveau unique de cette composition, correspondant à la totalité d'une séquence de langage analysée, qui sera envisagé.

⁴¹ Le rôle joué par l'homonymie tient essentiellement au fait que, la loi de corrélation posant, au plan du signifié global et du signifié local, une corrélation de deux variables, cette loi requiert l'assise d'une constante : c'est, au plan du signifiant, le segment phonologique – fondement de l'homonymie – qui remplit cette fonction.

⁴² Deux analyses simples illustreront l'écriture de telles lois.

Postuler une telle épistémologie, qui se révèle dans les textes originaux tout autant que dans les développements permis par ceux-ci, revient à tenir qu'une linguistique unifiée, strictement sémiotique et strictement différentielle, énonçant des lois algébrisées et prenant pour objet l'événement psychique de l'interprétation, permettra la description la plus fine de l'objet empirique « sens ». À cette fin, ce programme pose *de facto* un autre principe – méthodologique, lui aussi, car on ne fait pas ici de philosophie du langage – : *l'inscrutabilité du sens*. En effet, différentielle de part en part, cette linguistique a bien pour principe de ne jamais analyser le sens en lui-même, mais exclusivement des différences de sens. Elle est en cela fidèle aux développements opiniâtres de Saussure sur la différence et la négativité, que l'on découvre au fil des pages du manuscrit *De l'essence double du langage*.

-
1. - Soient le roman *À la recherche du temps perdu* de Marcel Proust (séquence [SL1]) et une séquence homonyme créée pour l'analyse (séquence [SL2]), dont la différence est marquée par le sous-titre *Autobiographie* ; on notera ainsi le signifié global de ces deux textes : [TrSéGL(SL1) : +roman] / [TrSéGL(SL2) : -roman] ;
 - soit le signifié local du morphème *je* et de ses déclinaisons (SéLO_s), dans toutes leurs occurrences hors dialogues, dont notera ainsi la valeur différentielle : [TrSéLO_s(SL1) : -auteur] / [TrSéLO_s(SL2) : +auteur] ;
 - on en déduit la loi d'interprétation suivante : [TrSéGL(SL1) : +roman] => [TrSéLO_s(SL1) : -auteur] / [TrSéGL(SL2) : -roman] => [TrSéLO_s(SL2) : +auteur] .
 2. - Soit un corpus composé de deux séquences homonymes « Je suis jolie aujourd'hui ! » ; la séquence [SL1] est un commentaire adressé à son mari par Madame Dupont, qui se regarde dans la glace ; la séquence [SL2] est une adresse, prononcée par la même, d'une voix infantilisante, à sa petite fille de deux ans qui survient toute endimanchée ; on notera ainsi le signifié global de ces deux séquences : [TrSéGL(SL1) : -posture infantilisante (ou : -hypocoristique)] / [TrSéGL(SL2) : +posture infantilisante (ou : +hypocoristique)] (à noter pour SL2 : une prosodie hypocoristique appartenant à un signifiant global, justement dit *suprasegmental*) ;
 - soit le signifié local du morphème *je* (SéLO_s) dont notera ainsi la valeur différentielle : [TrSéLO_s(SL1) : +locuteur] / [TrSéLO_s(SL2) : -locuteur] ;
 - on en déduit la loi d'interprétation suivante : [TrSéGL(SL1) : -posture infantilisante] => [TrSéLO_s(SL1) : +locuteur] / [TrSéGL(SL2) : +posture infantilisante] => [TrSéLO_s(SL2) : -locuteur].

Pour des illustrations développées, cf. l'auteur : notamment « Linguistique, interprétation et poésie », in : *Yves Bonnefoy, Poésie et savoirs*, Paris, Hermann, 2007 ; et « Esquisse d'une sémantique de la Déclaration universelle des droits de l'homme », *Texto !* (Revue électronique de l'Institut Ferdinand de Saussure), vol. XVI, n° 3, 2011.